



AVIS RÉUNION PUBLIQUE

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

La commission de contrôle chargé de la régularité des listes électorales se réunira :

Vendredi 20 février 2026 à 9 h
lieu : SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
10 rue de l'école 28320 GAS

Par arrêté préfectoral en date du 2/05/2023 (arrêté 2023+002), les membres de la commission de contrôle sont :

- Mme LABAUME Sylvaine déléguée titulaire représentante de la commune de GAS
- Mme BOSCARDIN Evelyne déléguée titulaire représentante du Tribunal Judiciaire
- M. MORIN Laurent délégué titulaire représentant le Préfet d'Eure et Loir

- Mme MESNIL Mariannick déléguée suppléante représentante du Tribunal Judiciaire

Fait à GAS, le 13 février 2026

Anne BRACCO

Maire



10 Rue de l'école – 28320 GAS

☎ : 02 37 31 55 13 ☐ mairiedegas@gmail.com

Site : <http://gas-mairie.info>

La mairie est ouverte tous les jours sur RDV sauf le mercredi